

SÉANCE DU 19 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq le dix-neuf février à vingt heures trente le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Antton CURUTCHARRY

Etaient présents :

M. BIBES Jean Paul, M. BIDART Pierre Dit Betti, M. CLAUZEL Sébastien, M. COSCARAT Jean Michel, M. CURUTCHARRY Antton, Mme DEGUIRAUD Hélène, Mme DUPUY Maddalen, Mme HARISTOY Marie-Agnès, M. ITHURBURUA Daniel, Mme JUANTORENA Annie, Mme MERCAPIDE Sandrine, M. OLÇOMENDY Betti

Procurat(s) :

Mme MOUSQUES Bernadette donne pouvoir à Mme HARISTOY Marie-Agnès, M. MOCHO Frantxo donne pouvoir à M. ITHURBURUA Daniel, Mme ARANGOITS Isabelle donne pouvoir à Mme DUPUY Maddalen

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) : Mme ARANGOITS Isabelle, M. MOCHO Frantxo, Mme MOUSQUES Bernadette

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. BIBES Jean Paul

Date convocation : 13 février 2025- Date d'affichage : 13 février 2025

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2024 DU CAMPING MUNICIPAL - NOMENCLATURE 7.1

L'assemblée délibérante, réuni sous la présidence de M. CURUTCHARRY Antton,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

Excédent de fonctionnement de:	19 183.31
Un excédent reporté de:	54 545.45
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de:	73 728.76
Un déficit d'investissement de:	5 834.72
Un déficit des restes à réaliser de:	21 307.00
Soit un besoin de financement de:	27 141.72
DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit	
Résultat d'exploitation au 31/12/2024: EXCEDENT	73 728.76
Affectation complémentaire en réserve (1068)	27 141.72
Résultat reporté en fonctionnement (002)	46 587.04
Résultat d'investissement reporté (001) : DEFICIT	5 834.72

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Antton CURUTCHARRY

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Nombre de suffrages exprimés : 15

POUR : 15

CONTRE : /

ABSTENTION : /

Acte rendu exécutoire Après publication ou notification le 27/02/2025

Et après transmission en sous-préfecture le 27/02/2025

